

L'ANP a tenu récemment son conseil d'administration

Le trafic portuaire dépasse les 85 millions de tonnes en 2018

Le trafic portuaire a atteint un volume de 85,3 millions de tonnes en 2018, marquant une hausse de 2% par rapport à l'année précédente, selon le rapport d'activité de l'Agence nationale des ports (ANP).

Le trafic des conteneurs, en particulier, a enregistré un record de 1,2 million de conteneurs équivalent vingt pieds en variation positive de 4,6% par rapport à 2017, indique le rapport exposé par la directrice générale de l'Agence, Nadia Laraki, à l'occasion du conseil d'administration de l'ANP, réuni récemment à Rabat, sous la présidence du ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, Abdelkader Amara.

Au niveau du développement des infrastructures, des projets totali-



sant une enveloppe de 1,76 milliard de dirhams ont été lancés, indique-t-on dans un communiqué du ministère, ajoutant que les projets déjà initiés par l'Agence nationale des ports (ANP) ont été poursuivis durant l'année 2018. Il s'agit particulièrement des projets relatifs au programme Wessal Casablanca Port, du bâtiment communautaire, du terminal polyvalent au port d'Agadir et des divers équipements de sûreté et de sécurité.

Au niveau de la régulation sectorielle, l'agence a poursuivi l'ancrage des best practices en renforçant le dispositif régulateur opérationnel, en prônant une régulation dynamique et en favorisant l'accompagnement proactif des opérateurs portuaires.

En termes de réalisations financières, le chiffre d'affaires de l'agence au titre de l'année écoulée s'est établi à 1,78 MMDH et la capacité d'autofinancement à 363 millions de dirhams (MDH), relève la même source, faisant état d'une progression de 3% de la valeur ajoutée, se situant à 1,07 MMDH. S'exprimant à cette occasion, Mme Laraki a précisé que les indicateurs relatifs à l'évolution des activités de l'agence durant l'année 2018 ont affiché des niveaux très satisfaisants. Cette année a été particulièrement marquée par la poursuite de réalisation des divers chantiers lancés par l'agence en matière de renforcement de l'offre portuaire et des dispositifs de régulation et de digitalisation des divers processus de transit portuaire.